



**Appel de candidatures  
École syndicale de l'Atlantique  
Bâtir notre syndicat. Consolider notre pouvoir d'action  
27 au 31 mai 2015  
Université St. Francis Xavier, Antigonish, N.-É.**

**Qu'est-ce que l'École syndicale de l'Atlantique?**

L'École syndicale de l'Atlantique est l'activité phare du programme d'éducation régional. Elle réunit des militantes et militants des quatre provinces de l'Atlantique, qui possèdent déjà une base en éducation syndicale et veulent développer leurs compétences au contact des membres les plus actifs de la région. Elle propose des formations avancées dans les deux langues officielles, tout en offrant une occasion de s'immerger dans la culture syndicale.

**En quoi consiste la formation cette année?**

Notre syndicat se prépare à l'une des négociations collectives les plus rudes de son histoire récente. À cela s'ajoute une élection fédérale qui promet d'avoir de profondes répercussions sur nos membres, nos familles et nos communautés.

L'École syndicale de l'Atlantique 2015 offrira une formation pertinente destinée à préparer les participantes et participants à affronter cette conjoncture difficile.

Le stage visera à améliorer notre capacité de mobiliser et de sensibiliser nos membres, dans la perspective de consolider notre pouvoir d'action à l'échelle de la région Atlantique. Notre force prend racine dans la solidarité et l'unité.

## **Quels cours sont au programme?**

Cette année, nous proposons trois cours conçus pour préparer les militantes et militants aux luttes qui s'annoncent et consolider notre pouvoir d'action à long terme.

### **1. Remporter la victoire en 2015 et au-delà**

Des élections fédérales seront déclenchées cette année. L'enjeu est grand pour les membres de l'AFPC et toute la population canadienne. Nous présenterons le plan élaboré par le syndicat; à la fin du programme, les participantes et participants auront acquis toutes les compétences nécessaires pour le mettre en œuvre au sein de leur section locale, de leur comité ou de leur conseil. De plus, nous nous demanderons si l'objectif de renverser le gouvernement Harper est suffisant en soi. Nous examinerons les moyens à prendre pour bâtir le monde auquel nous aspirons, plutôt que de se contenter de combattre un monde qui ne nous convient pas.

### **2. Se regrouper autour d'un contrat équitable et du renouveau syndical**

La négociation collective a débuté pour une majorité de membres. Peu importe l'employeur à qui elle a affaire, l'équipe de négociation doit pouvoir compter sur ses membres pour négocier un contrat de travail équitable. Dans cet atelier, nous explorerons des moyens stratégiques de mobiliser les membres pour faire pression sur l'employeur. La négociation collective tend à susciter l'intérêt de membres qui d'ordinaire ne sont pas très actifs dans le syndicat, ce qu'on peut considérer comme un atout. Nous allons voir comment nous pouvons miser sur ce processus pour les inciter à s'impliquer davantage.

### **3. Formation pour membres formateurs**

Est-ce qu'un formateur ou une formatrice sommeille en vous? Avez-vous toujours rêvé d'animer un atelier ou un lunch-causerie organisé par votre section locale? Ou encore un débat après votre AGA? Vous croyez que l'éducation est cette clé qui permet d'amener des membres à s'engager dans le syndicat?

La région Atlantique cherche à créer un réseau de membres formateurs qui auront pour mission de renforcer l'engagement des membres grâce à l'éducation individualisée. Notre cours abordera les principes de l'éducation syndicale et donnera l'occasion de s'exercer

à des techniques d'animation variées. Les participantes et participants y apprendront tout ce qu'il faut savoir pour offrir des ateliers d'une à trois heures sur des sujets d'importance fondamentale pour les membres.

**À noter!** L'admission à ce cours exige un engagement de longue durée. Il est réservé aux personnes prêtes à se jeter à l'eau. Après l'avoir suivi, vous entamerez une démarche de certification qui vous amènera à exercer vos compétences d'animatrice ou d'animateur avec l'appui de l'agente d'éducation régionale et des représentants régionaux. Après avoir obtenu votre certification, vous élaborerez un plan de travail annuel afin de mettre vos compétences en pratique.

Nous sommes ravis d'offrir cette formation en français et en anglais.

Vous trouverez plus de détails sur ce programme ci-joint. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Lesley Thompson, agente d'éducation régionale, au 902-445-3541 ou à [thompsonl@psac.com](mailto:thompsonl@psac.com).

### **Conditions préalables**

Pour que leur dossier soit étudié, les candidates et candidats doivent avoir suivi les cours *L'ABC de la formation syndicale* ou le cours du Cercle national des peuples autochtones, ou encore, posséder une expérience équivalente au sein d'un syndicat ou d'une association.

### **Processus de sélection**

Le choix des participants et participantes visera notamment à assurer une représentation équitable des Éléments, des sections locales à charte directe et des quatre provinces de la région Atlantique. Nous comptons aussi sélectionner des membres issus des cinq groupes d'équité (femmes, membres LGBTQ, groupes raciaux visibles, personnes handicapées et membres autochtones), des francophones et des jeunes travailleuses et travailleurs. Enfin, on tiendra compte de l'action militante dans le mouvement syndical, associatif ou de justice sociale.

### **Calendrier des activités**

L'inscription aura lieu le mercredi 27 mai de 17 h à 20 h et le jeudi 28 mai de 8 h à 8 h 45.

Le lancement officiel de l'école aura lieu le mercredi 27 mai à 19 h et sera suivi d'une séance d'accueil. Les cours prendront fin le dimanche 31 mai à midi.

### **Emplacement**

Cette année encore, l'Université St. Francis Xavier accueillera l'École syndicale de l'Atlantique. Le campus est situé au 1 rue West, Antigonish (N.-É.). Pour jeter un coup d'œil aux installations : [www.sftx.ca](http://www.sftx.ca).

Les participantes et participants seront hébergés sur le campus à moins d'avoir signalé des besoins particuliers. Toutes les chambres sont privées et de style hôtel (salle de bain, petit réfrigérateur, cafetière, four à micro-ondes, etc.)

### **Coûts et dépenses**

Les droits d'inscription sont de 35 \$; ils servent à couvrir le coût des souvenirs. Toutefois, aucune pression ne sera exercée à l'endroit de quiconque, membre ou section locale. Outre ces droits d'inscription, il n'y a pas d'autres frais pour les membres de l'AFPC.

### **Repas et frais accessoires**

Les repas seront servis sur place, à l'exception du dîner prévu le mercredi 27 mai. Les dépenses (repas et frais accessoires) engagées pendant les déplacements à l'aller et au retour seront remboursées selon le barème de l'AFPC.

### **Rémunération**

Dans la mesure du possible, nous comptons sur nos militantes et militants des sections locales et des Éléments pour négocier avec leur employeur un congé de formation payé et le paiement des frais de transport. Le salaire des membres de l'AFPC qui ne peuvent obtenir un congé de formation payé sera remboursé. Ces membres devront demander un congé non payé.

### **Garde familiale**

Les frais de garde familiale engagés pendant la durée du programme seront remboursés en vertu de la politique de l'AFPC à cet égard : <http://syndicatafpc.ca/politique-de-garde-familiale>.

## **Transport**

Le bureau régional communiquera à l'avance avec chaque participante ou participant pour prendre des dispositions à ce sujet. On privilégiera le moyen de transport le plus économique.

## **Environnement sans odeur**

Tous les cours de l'AFPC sont dispensés dans un environnement sans odeur. On demande aux participantes et participants d'utiliser des produits sans odeur. La politique de l'AFPC à ce sujet figure dans le formulaire d'inscription.

## **Environnement sans fumée**

Il est strictement interdit de fumer dans tous les immeubles du campus, y compris les résidences. L'université impose une amende à quiconque fume dans un endroit désigné sans fumée. Toute personne qui enfreint l'interdiction de fumer devra acquitter elle-même l'amende. L'AFPC ne paiera pas de telles amendes.

## **Que faire pour présenter son dossier?**

Remplissez le formulaire d'inscription ci-joint et faites-le parvenir à votre bureau régional (voir la liste ci-dessous).

**Date limite : 3 avril 2015**

### **Bureau régional du Nouveau-Brunswick**

30, rue Englehart Unité G  
Dieppe, N.-B. E1A 8H3  
Téléphone : (506) 857-4220  
Sans frais: 1-800-788-8555  
Télécopieur : (506) 857-9792  
Email: galland@psac.com

### **Bureau régional de l'Île-du-Prince-Édouard**

614 route North River, Unité D  
Charlottetown, I-P-E C1E 1K2  
Téléphone : (902) 892-5481  
Sans frais: 1-800-409-3184

Télécopieur: (902) 892-6407  
Email: mackayc@psac.com

**Bureau régional de Terre-Neuve et Labrador**

33 Pippy Place, Unité 105  
St. John's, T-N-L A1B 2X3  
Téléphone : (709) 726-6453  
Sans frais: 1-888-904-4357  
Télécopieur : (709) 726-1821  
Email: hydem@psac.com

**Bureau régional de la Nouvelle-Écosse**

Park West Centre  
287 prom. Lacewood, Unité 301  
Halifax, N-É B3M 3Y7  
Téléphone: (902) 443-3541  
Sans frais: 1-800-839-6661  
Télécopieur: (902) 443-8291  
Email: Hfx\_Admin@psac.com

## **Réseau des membres formateurs de l'AFPC-Atlantique**

### **Information pour les membres formateurs potentiels**

---

#### **La raison d'être du réseau**

Notre syndicat offre certes un excellent programme d'éducation. Cependant, tous les membres n'ont pas la possibilité d'assister à des cours les fins de semaine ou de s'absenter de leur travail et de leur foyer pour suivre une formation en résidence. C'est pourquoi nous voulons rapprocher le plus possible la formation des membres.

La région de l'Atlantique veut créer un réseau de membres formateurs engagés à stimuler l'engagement des membres grâce à la formation entre pairs. Nous voulons former des membres d'un peu partout dans la région pour qu'ils puissent offrir des ateliers à leurs confrères et consœurs du syndicat. Ces ateliers, d'une durée variant entre une heure et trois heures, porteront sur diverses questions d'importance pour les membres de l'AFPC (pourquoi les syndicats sont avantageux pour les travailleurs et travailleuses, la communication efficace, les droits de personne dans le milieu de travail, etc.).

La section 3.0 de notre énoncé de politique national sur l'éducation explique bien en quelques mots pourquoi nous voulons créer un réseau de membres formateurs dans notre région :

*Les travailleuses et les travailleurs ne pourront acquérir une liberté d'action sur une grande échelle que si la formation syndicale visant à les sensibiliser est élargie depuis les cours de fin de semaine, les cours de perfectionnement ou les séminaires d'intérêt particulier jusqu'aux milieux de travail. Les responsables de la formation syndicale doivent concevoir des façons différentes et créatives d'atteindre les membres et de répondre à leurs besoins pressants et toujours changeants.*

Les objectifs du réseau des membres formateurs sont comme suit :

- Offrir aux membres, à l'échelle de leur section locale, des activités de formation syndicale élaborées, organisées et animées par des membres.
- Assurer aux membres ayant à cœur l'éducation syndicale la formation nécessaire pour être des formatrices et des formateurs syndicaux efficaces et compétents.
- Aider les formatrices et formateurs syndicaux à réaliser leur potentiel en créant des sections locales fortes, dynamiques et informées.
- Offrir des mécanismes d'appui et des ressources qui contribueront à la mise sur pied de réseaux régionaux de formatrices et de formateurs syndicaux.

### **Ça vous intéresse?**

Êtes-vous un formateur ou une formatrice dans l'âme? Avez-vous toujours voulu animer des ateliers ou des rencontres casse-croûte pour votre section locale? Ou encore un débat après votre AGA? Croyez-vous que l'éducation est essentielle pour engager les membres dans le syndicat?

Le travail de membre formateur nécessite un engagement à long terme et, comme tout le travail que font les dirigeants et les dirigeantes et les membres actifs du syndicat, il s'agit d'un travail bénévole. Cependant, les membres formateurs ne sont pas laissés à eux-mêmes pour assumer leur rôle. En effet, le réseau des membres formateurs bénéficiera du soutien constant de l'agent ou de l'agente d'éducation de la région.

### **Comment participer au réseau**

Pour devenir formateur ou formatrice, il faut suivre un cours de trois jours ainsi qu'un programme de certification. Après la certification, vous travaillerez étroitement avec l'agent ou l'agente d'éducation pour dresser un plan de formation annuel.

## **La formation des membres formateurs**

La première formation pour les membres formateurs sera offerte dans les deux langues officielles à la prochaine école syndicale de l'Atlantique qui aura lieu du 27 au 31 mai 2015.

À l'issue du cours de trois jours, les membres formateurs en devenir :

- auront une bonne idée des principes et des méthodes de l'éducation syndicale;
- comprendront le rôle d'animation et sauront comment mettre en pratique leurs compétences en animation;
- sauront comment travailler efficacement avec la dynamique de groupe, offrir une formation à une diversité de personnes et s'adapter selon le groupe;
- sauront comment trouver des ressources pour les aider dans leur rôle en formation;
- sauront comment participer activement au réseau des membres formateurs de l'Atlantique.

## **Si vous avez déjà suivi une formation en animation**

Les membres de l'ancien Réseau de formateurs et formatrices de l'Atlantique doivent suivre de nouveau la Formation des membres formateurs, si ils ou elles veulent devenir Membres formateurs.

Si vous avez déjà suivi le cours en animation du Congrès du travail du Canada, la formation en animation du Programme d'apprentissage mixte ou le Programme de formation des formateurs et formatrices de l'Alliance offert dans une autre région de l'AFPC, vous pouvez faire une demande pour passer directement au programme de certification décrit ci-dessous.

## **Le programme de certification**

Le programme de certification doit être fait dans les huit mois suivant la formation initiale.

Il y a d'abord un exercice d'animation. Le membre est jumelé à un représentant régional ou une représentante régionale pour donner un cours de base. Ces deux personnes choisiront un module que le membre formateur devra préparer et présenter. Ce dernier devra aussi observer pendant au moins une journée du cours.

Il faut ensuite créer une activité de formation avec la section locale, par exemple une séance casse-croûte. Avec l'aide d'un membre du personnel de l'AFPC, le membre formateur préparera cette activité en utilisant du matériel de l'AFPC. Si cela est possible, le membre du personnel de l'AFPC assistera à l'activité de formation.

Enfin, le membre formateur soumettra à l'agent ou l'agente d'éducation de la région un plan d'une année pour faire de la formation dans sa section locale.

À noter : Les membres formateurs n'ont pas à créer de toutes pièces des ateliers. L'agent ou l'agente d'éducation leur fournira du matériel et des ressources. Ils recevront aussi une liste de sujets et d'ateliers pour les aider à faire leurs choix.

### **Maintien de la certification**

Après leur certification, les membres formateurs devront continuer de présenter et d'exécuter un plan d'éducation annuel. Ils seront aussi invités à des activités régionales de formation, par exemple des ateliers en animation et des ateliers de renforcement des compétences.

### **Avez-vous des questions?**

Si vous avez des questions sur ce qui précède, n'hésitez pas à communiquer avec Lesley Thompson, agente d'éducation régionale (courriel : [thompsonl@psac.com](mailto:thompsonl@psac.com); tél. : 902-453-3541).